

Entente vaudoise : France-Line ou Louis-Marius

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 605

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RÉFORME SCOLAIRE

Si comme Vevey, dites le prix!

Dans une interview donnée à Bertil Galland, M. Bourgeois, directeur de la zone pilote de Vevey, souligne que l'expérience de Vevey a profité aussi aux élèves faibles, grâce à un meilleur encadrement.

Certes, on trouve quelque part précisé, dans ses propos, que le décret — objet du référendum — ce n'est pas l'expérience de Vevey.

Les différences sont de taille sur des points fondamentaux (options, filières, etc.). Mais sur un point, il y a, au-delà même de cette interview, tromperie du peuple vaudois.

La réforme de Vevey — qui est sortie de sa phase de première expérimentation, qui entraînerait des décharges importantes pour les maîtres — coûte, en vitesse de croisière, 3,5 millions, dépense assumée actuellement par l'Etat seul. Précisons que l'Etat prend à sa charge la différence entre l'ensei-

gnement traditionnel et celui, nouveau, de la zone de Vevey.

Autrement dit, si on voulait accorder à l'ensemble du canton les moyens dont dispose la zone de Vevey, il en coûterait annuellement quelque 50 millions, en plus des 10 millions prévus pour un meilleur encadrement administratif.

LE COÛT ET LE COURAGE

Il n'est pas question de telles dépenses, assure le Département de l'instruction publique et des cultes, appliqué à réduire à néant l'argument «financier».

Donc, de deux choses l'une.

Ou la réforme, c'est Vevey élargi à l'ensemble du canton et il faut avoir le courage de dire ce qu'il en coûtera. Ce courage, on ne l'a manifestement pas.

Ou c'est un modèle pédagogique étriqué qu'on met en place, notamment en ce qui concerne élèves moyens et faibles. Et qu'on cesse alors de nous présenter le trompe-l'œil veveysan.

PENSEURS RADICAUX

Genevois et seuls Romands

Les dix-sept auteurs des thèses du Righi du Parti radical suisse n'ont pas été cités dans la plupart des journaux. En nous fondant sur la liste publiée par le «Tages Anzeiger», nous constatons que le canton de Berne était bien représenté par 5 membres alors que Zurich en avait 3, Bâle-Ville, Genève et Soleure 2, Bâle-Campagne, le Tessin et Argovie 1. Les deux Genevois, et seuls représentants romands dans ce «groupe de pensée», étaient MM. Gilles Petitpierre et Jean Hiltbrunner. Quant aux femmes, elles avaient trois représentantes.

SOCIALISTES ET SOCIAUX-DÉMOCRATES

Le choc des listes

A Uster, dans le canton de Zurich, le groupe des syndiqués libres et des sociaux-démocrates, qui s'étaient distancés en 1979 des positions des socialistes locaux, vient de décider de présenter sa propre liste aux prochaines élections locales. L'électeur pourra ainsi faire son choix entre les deux tendances qui divisent le Parti socialiste zurichois. Inutile, bien entendu, d'extrapoler à l'échelle suisse! Mais significatif tout de même, au-delà des données locales: il n'y a pas que chez les patrons que l'«exemple» vient de Zurich.

ENTENTE VAUDOISE

France-Line ou Louis-Marius

M^{me} Matile, députée libérale au Grand Conseil vaudois a la motion pointue. Pour elle, le Chuv (Centre hospitalier universitaire vaudois) est une machine dont la gestion est devenue incontrôlable; elle demande une expertise.

Le conseiller d'Etat radical Perey, concerné au premier chef par cette motion, est certes un bon encaisseur, mais à épiderme sensible. Il est décidé à stopper l'offensive au stade de la prise en considération; il fait donc en sorte que la motion soit refusée. Battue d'avance, M^{me} Matile retire sa motion.

Petit épisode de la vie parlementaire vaudoise. A verser au dossier de l'Entente vaudoise la bien nommée, sans plus. Quand une motion popiste ou socialiste est écartée par le centre-droit, personne ne s'en émeut.

A rappeler pourtant que l'offensive anti-Chuv avait commencé, déjà, par une motion libérale (L.-M. Rochat) demandant le blocage des effectifs de l'Etat à leur niveau 1980. Le professeur Prod'hom, directeur général du Chuv, avait expliqué à l'époque à la commission que cette motion, si elle était prise en considération et qu'on lui donnât suite, rendait l'ouverture du Chuv impossible.

Après cette claire démonstration, le groupe radical vota la prise en considération, quand même. Car formellement, elle était adressée à un département dirigé par un socialiste. On ne sait plus si le docteur Gaillard, porte-parole radical au Grand Conseil vaudois, était au téléphone au moment du vote...

Baissez donc les décibels du pathos!